PRB
CHAUX AERIENNE CL 90

LIANT POUR LA RÉALISATION D'UN ENDUIT MINCE DE FINITION SUR MONUMENTS HISTORIQUES ET BÂTIMENTS ANCIENS.

Blanche, pure, homogène, elle permet de confectionner des enduits minces de finition.

Elle valorise les sables et agrégats de couleurs, de vos régions.

Diluée avec de l'eau elle permet de préparer des peintures naturelles (laits de chaux) qui associées avec des pigments décorent les murs, que ce soit pour l'intérieur ou l'extérieur des constructions.

Réalisation d'enduit Chaux/plâtre pour la réparation des anciens enduits de même nature.

Réalisation d'enduit bâtard ciment/chaux CL 90 ou chaux/ciment.

Grâce à sa souplesse sa finesse, elle rend les préparations, veloutées et grasses, d'une exceptionnelle adhérence aux supports.

Elle possède des propriétés assainissantes et favorise la respiration des murs ce qui à pour effet d'en réduire l'humidité.

DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

• USAGE

– Enduits minces de finition.
– Badigeon, patine de finition, peinture naturelle (lait de chaux), pigmentées pour fresques, pochoirs.
– Mélangée avec du gros plâtre elle permet les réparations sur des façades existantes de même nature.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– DTU20.1, DTU23.1, DTU 26.1 (P1-1, P1-2, P2).
– DTU 42.1 ; DTU 59.1.
– FT Chaux HYDRAULIQUES NHL 3.5

• SUPPORTS ADMISSIBLES

– Maçonneries anciennes et bâtiments historiques.
– Maçonneries anciennes enduites avec des mortiers chaux/plâtre.
– Maçonneries de parpaings ou de briques (DTU 20.1) ayant reçu un corps d'enduit en chaux hydrauliques NHL 3.5 (DTU 26.1) notamment pour la mise en œuvre de patine, badigeon ou, lait de chaux.
– Bétons banchés (DTU 23.1). Sous enduits bâtards (DTU 26.1).
– Autres supports : Consulter le service technique

• SUPPORTS INTERDITS

– Peintures organiques en générale, R.P.E.
– Bois en direct.
– Surface horizontale ou inclinée non protégée.

• CONDITIONS D'APPLICATION

– Températures comprises entre + 5° C et + 35° C.
– Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chaud ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.
– Dispositions particulières : voir ***"Préparation des supports".***

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

– Chaux calcique CL 90.
– Teinte : blancheur très élevé et régulière.
– Finesse : très élevée.

• CARACTÉRISTIQUES

Le temps de prise est très lent et se matérialise physiquement de 10 à 48 heures après réalisation.
– La prise se fait à l'air soit « aérienne » et, s'effectue par carbonatation en absorbant le CO^2 (gaz carbonique) contenu dans l'air ambiant.
– Cette prise aérienne s'étalant dans le temps, elle à pour effet de limiter le retrait et développer des résistances sur le long terme.
– Parfaitement adaptée au ambiance sèche ainsi qu'au climat sec.

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports seront propres, (exempts de traces organiques de résidus ou autres pouvant nuire à la bonne adhérence du mortier), dépoussiérés, stables, regarnis préalablement lorsque des éclats ou épaufrures importants sont détectés.

• PRÉPARATION

– **Les pigments** : Ils seront toujours préalablement mélangés à l'eau de façon constante, afin d'obtenir une couleur de finition homogène.
– **Le sel d'Alun :** il fixe la chaux et facilite la carbonatation.
– **L'eau** : celle-ci devra être propre.

Les dosages qui suivent sont calculés pour un sac de 20 kg de CHAUX AERIENNE CL 90.

- **CONFECTION DES LAITS DE CHAUX**

LIANT Chaux CL 90	1 sac de 20 kg
Sel d'alun	2 kg
Eau	40 litres

- **CONFECTION D'UN BADIGEON**

LIANT Chaux CL 90	1 sac de 20 kg
Sel d'alun	2 kg
Oxyde	jusqu'à 4,8 kg maxi
ou Terre Ocre	jusqu'à 13 kg maxi
Eau	de 80 à 120 litres suivant consistance souhaitée

- **CONFECTION D'UNE PATINE**

LIANT Chaux CL 90	1 sac de 20 kg
Sel d'alun	2 kg
Oxyde	jusqu'à 3,8 kg maxi
ou Terre Ocre	jusqu'à 7 kg maxi
Eau	800 litres

- **APPLICATION D'UN CHAULAGE, D'UN BADIGEON OU D'UNE PATINE**
  Au pinceau à la brosse à chauler, brosse de soie naturelle, pinceaux ou autres outils en fonction des travaux à réaliser (grande surface à chauler, pochoir, fresques, listel…)

  Les laits de chaux seront préparés de préférence la veille de leur exécution et, re-mélangés le jour même de l'utilisation.
  Ils seront mis en deux ou trois couches successives par application verticale et horizontale en croisant les passes, avec 24 heures d'intervalle entre passes.

- **CONFECTION D'UN MORTIER DE PLÂTRE/CHAUX**
  Pour les préparations de supports se référé au DTU 26.1-P1-1 entre autres le chapitre 13 et DTU 26.1- P1-2, ainsi qu'aux DTU et normes s'y référant.
  Le dosage qui suit est calculé en volume.

LIANT Chaux CL 90	**1 volume**
Plâtre gros*	**3 volumes**
Sable**	**2 volumes**
Eau	**2,5 volumes**

* Plâtre Gros de construction (PGC) conforme à la norme NF B12-301, fabriqué sans aucun autre ajout. (Ne jamais mélangé ce type de plâtre avec du ciment ou, de la chaux hydraulique)
** Le sable doit être de catégorie 2 de classe granulaire 0/2 à 0/4 avec un taux de fines < à 5 % toutefois, dans la réfection d'un enduit existant celle-ci peut conduire à modifier et adapter les dosages, notamment dans la teneur et les caractéristiques du sable.

– **Mélange** : le mélange de la chaux, du plâtre et du sable doit être préalablement réalisé à sec et de façon homogène, avant le gâchage avec l'eau.
– **Exécution ou reprise d'enduit existant.**
La mise en œuvre s'effectue exclusivement de façon manuelle, les projections mécaniques sont interdites.
L'application préalable d'un gobetis sur maçonnerie hourdée ou présentant des traces de plâtre est proscrite.
L'application se réalise en plusieurs passe et, chaque passe doit être recoupée d'une manière suffisamment grossière (avec une berthelée ou autre outil adaptée) cela afin de faciliter l'accrochage de la couche suivante.
L'application du mortier plâtre/chaux s'effectue sur une épaisseur moyenne de comprise entre 3 et 5 cm.
Une épaisseur courante de 3 cm peut s'effectuer en une seule passe, pour des épaisseurs supérieures, il convient d'effectuer des passes successives de 2 cm avec toutefois un laps de temps suffisamment proche pour constituer une couche globale homogène.

La dernière passe peut être « coupée » ou « grattée » pour donner l'aspect de finition.
Les finitions : « jetée truelle » ou « feutrée » sont interdites.
Un badigeon peut être appliqué après séchage du mortier.

Dans le cas de travaux de reprise sur façades existantes, les travaux se feront selon la norme NFT DTU 42.1 et, il est impératif de respecter le parfait séchage des reprises avant tout recouvrement hydrofuge ou filmogène compatible selon norme NFT DTU 59.1.

- **CONFECTION D'UN ENDUIT BÂTARD CHAUX/CIMENT**
  Pour maçonneries anciennes.
  Pour les préparations de supports se référé au DTU 26.1-P1-1 entre autre les chapitres 4 et 12 du DTU 26.1 P1-1- P1-2, ainsi qu'aux DTU et normes s'y référant.

Le dosage qui suit est calculé en KG de liants/ m³ de sable sec.

Gobetis : dosage global en liants : 350 à 400 kg/m³ de sable sec.

LIANT Chaux CL 90	**100 à 250 kg**
Ciment CEM I ou II 32.5 ou 42.5	**150 à 300 kg**
Sable 0,1/3,15	**1 m³**

Corps d'enduit : dosage global en liants : 250 à 350 kg/m³ de sable sec.

LIANT Chaux CL 90	**100 à 250 kg**
Ciment CEM I ou II 32.5 ou 42.5	**50 à 200 kg**
Sable 0,1/3,15	**1 m³**

Finition : dosage global en liants : 200 à 300 kg/m³ de sable sec.

LIANT Chaux CL 90	**100 à 250 kg**
Ciment CEM I ou II 32.5 ou 42.5	**50 à 150 kg**
Sable 0,1/3,15	**1 m³**

OPTION : Coloration de la finition.
Colorants d'origine minéral exclusivement : Jusqu'à 3 % maxi du poids des liants secs.

• PRÉCAUTION D'UTILISATION

– Contient de la chaux.
– Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
– Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

– Sac papier de 20 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
– Palette de 0,6 T soit 30 sacs de 20 kg sous gaine thermo rétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.

20 kg

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

CONSOMMATION

En fonction des confections respectives données ci-avant.
– **En chaulage** :
environ 40 m² de surface verticale.
– **En badigeon** :
environ 80 m² de surface verticale.
– **En patine** :
environ 240 m² de surface verticale.
– **En enduit plâtre/chaux** :
en fonction des travaux à effectuer.
– **En enduit bâtard chaux/ciment** :
en fonction des travaux à effectuer.
ion sera de **16 à 17 kg/m²**.